EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n° 9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO

Rapport N° 2

AFFECTATION DES RESULTATS 2013 ET BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014

Rapporteur : Madame Françoise NOUHEN

AFFECTATION DES RESULTATS 2013

ET

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014 / DM N° 1

RAPPORT DE PRESENTATION
AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2014

Le rapport présenté à la suite du compte administratif 2013 est constitué de deux parties sur lesquelles il vous est demandé de vous prononcer distinctement : l'affectation des résultats 2013 et l'examen du budget supplémentaire 2014.

I – L'AFFECTATION DES RESULTATS 2013

L'examen du compte administratif 2013 a permis d'arrêter les comptes de l'exercice et de déterminer :

- le résultat de la section de fonctionnement,
- le solde d'exécution de la section d'investissement,
- les restes à réaliser en recettes et en dépenses à reporter au budget supplémentaire de l'exercice suivant.

L'affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement, en totalité ou en partie, correspond à la réalisation effective de l'autofinancement qui avait été prévu dans les documents budgétaires de l'année 2013 (budget primitif, budget supplémentaire et décision modificative n° 2). La réglementation budgétaire et comptable applicable aux collectivités territoriales prévoit en effet, lors de l'établissement du budget, un dispositif d'autofinancement pour financer une partie, plus ou moins importante, des dépenses de la section d'investissement. Cet autofinancement se compose :

- d'une part, des dotations aux amortissements et autres opérations d'ordre,
- d'autre part, d'un complément appelé « virement à la section d'investissement ».

Cependant, si les crédits votés pour les dotations aux amortissements et les autres opérations d'ordre sont suivis d'une exécution comptable, le virement de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement ne fait l'objet d'aucune exécution.

C'est ainsi que la section d'investissement fait apparaître, dans la majorité des cas, au niveau du compte administratif, un besoin de financement qui doit normalement être couvert par l'excédent dégagé en section de fonctionnement au terme de l'exercice.

Les résultats du compte administratif 2013 du budget principal et des neuf budgets annexes sont repris dans le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1 – DETAIL DU RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE ET AFFECTATION

	BUDGET PRINCIPAL (00)	BUDGET ANNEXE EAU (01)	BUDGET ANNEXE ASSAINIS--SEMENT (02)	BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON (06)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE (07)	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI (08)
RESULTAT BRUT						
SECTION D'INVESTISSEMENT (a)	-35 944 223,99	-61 268,79	-4 982 733,38	21 922,93	73 247,62	-148 969,55
SECTION DE FONCTIONNEMENT (b)	26 094 607,02	2 684 559,98	3 936 689,45	0,00	13 220,43	53 969,55
RESULTAT BRUT GLOBAL (c = a+b)	**-9 849 616,97**	**2 623 291,19**	**-1 046 043,93**	**21 922,93**	**86 468,05**	**-95 000,00**
RESTES A REALISER						
DEPENSES (d)	14 497 454,50	4 537 036,45	3 146,82	7 980,00	0,00	0,00
RECETTES (e)	38 083 271,84	4 025 000,00	4 947 780,00	0,00	0,00	95 000,00
BESOIN DE FINANCEMENT (f=d-e)	**0,00**	**-512 036,45**	**0,00**	**-7 980,00**	**0,00**	**0,00**
ou						
EXCEDENT DE FINANCEMENT (g=e-d)	**23 585 817,34**	**0,00**	**4 944 633,18**	**0,00**	**0,00**	**95 000,00**
RESULTAT NET						
SECTION D'INVESTISSEMENT (h = a+f ou a+g)	-12 358 406,65	-573 305,24	-38 100,20	13 942,93	73 247,62	-53 969,55
SECTION DE FONCTIONNEMENT (i = b)	26 094 607,02	2 684 559,98	3 936 689,45	0,00	13 220,43	53 969,55
TOTAL (j = h+i)	**13 736 200,37**	**2 111 254,74**	**3 898 589,25**	**13 942,93**	**86 468,05**	**0,00**
CORRECTION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT (k)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CORRECTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (l)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT NET APRES CORRECTION						
SECTION D'INVESTISSEMENT (m = h+k)	-12 358 406,65	-573 305,24	-38 100,20	13 942,93	73 247,62	-53 969,55
SECTION DE FONCTIONNEMENT (n = i+l)	26 094 607,02	2 684 559,98	3 936 689,45	0,00	13 220,43	53 969,55
TOTAL (o = m+n)	**13 736 200,37**	**2 111 254,74**	**3 898 589,25**	**13 942,93**	**86 468,05**	**0,00**
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER (p = n positif)	26 094 607,02	2 684 559,98	3 936 689,45	0,00	13 220,43	53 969,55
REPRISE DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT (q = a négatif + k) - Compte D001	35 944 223,99	61 268,79	4 982 733,38	0,00	0,00	148 969,55
COUVERTURE DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT (r = q+f) ou (r = q-g) ou (r = n) - Compte R1068	**12 358 406,65**	**573 305,24**	**38 100,20**	**0,00**	**0,00**	**53 969,55**
DEFICIT D'INVESTISSEMENT NON COUVERT (s = m négatif +r)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REPRISE DE L'EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (t = a positif) - Compte R001	0,00	0,00	0,00	21 922,93	73 247,62	0,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT RESTANT POUR FINANCER DES OPERATIONS NOUVELLES (u = n-r) - Compte R002	**13 736 200,37**	**2 111 254,74**	**3 898 589,25**	**0,00**	**13 220,43**	**0,00**
REPRISE DU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT (v = b négatif) - Compte D002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TABLEAU N° 1 – DETAIL DU RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE ET AFFECTATION

	BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE (10)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (11)	BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS (13)	BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST II (14)		TOTAUX
RESULTAT BRUT						
SECTION D'INVESTISSEMENT (a)	6 550,00	-547 885,72	-524 754,27	144 510,64		**-41 963 604,51**
SECTION DE FONCTIONNEMENT (b)	3 871,78	445 777,59	25 013,56	-74 735,16		**33 182 974,20**
RESULTAT BRUT GLOBAL (c = a+b)	**10 421,78**	**-102 108,13**	**-499 740,71**	**69 775,48**		**-8 780 630,31**
RESTES A REALISER						
DEPENSES (d)	7 160,00	25 891,87	516 120,45	142 221,95		**19 737 012,04**
RECETTES (e)	0,00	128 000,00	1 121 000,00	0,00		**48 400 051,84**
BESOIN DE FINANCEMENT (f=d-e)	**-7 160,00**	**0,00**	**0,00**	**-142 221,95**		
ou						**28 663 039,80**
EXCEDENT DE FINANCEMENT (g=e-d)	**0,00**	**102 108,13**	**604 879,55**	**0,00**		
RESULTAT NET						
SECTION D'INVESTISSEMENT (h = a+f ou a+g)	-610,00	-445 777,59	80 125,28	2 288,69		**-13 300 564,71**
SECTION DE FONCTIONNEMENT (i = b)	3 871,78	445 777,59	25 013,56	-74 735,16		**33 182 974,20**
TOTAL (j = h+i)	**3 261,78**	**0,00**	**105 138,84**	**-72 446,47**		**19 882 409,49**
CORRECTION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT (k)	0,00	0,00	0,00	0,00		
CORRECTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (l)	0,00	0,00	0,00	0,00		
RESULTAT NET APRES CORRECTION						
SECTION D'INVESTISSEMENT (m = h+k)	-610,00	-445 777,59	80 125,28	2 288,69		
SECTION DE FONCTIONNEMENT (n = i+l)	3 871,78	445 777,59	25 013,56	-74 735,16		
TOTAL (o = m+n)	**3 261,78**	**0,00**	**105 138,84**	**-72 446,47**		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER (p = n positif)	3 871,78	445 777,59	25 013,56	0,00		
REPRISE DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT (q = a négatif + k) - Compte D001	0,00	547 885,72	524 754,27	0,00		
COUVERTURE DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT (r = q+f) ou (r = q-g) ou (r = n) - Compte R1068	**610,00**	**445 777,59**	**0,00**	**0,00**		
DEFICIT D'INVESTISSEMENT NON COUVERT (s = m négatif +r)	0,00	0,00	0,00	0,00		
REPRISE DE L'EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (t = a positif) - Compte R001	6 550,00	0,00	0,00	144 510,64		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT RESTANT POUR FINANCER DES OPERATIONS NOUVELLES (u = n-r) - Compte R002	**3 261,78**	**0,00**	**25 013,56**	**0,00**		
REPRISE DU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT (v = b négatif) - Compte D002	0,00	0,00	0,00	74 735,16		

Il vous est proposé de :

- couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour le montant figurant à la ligne (r) du tableau ci-dessus par une inscription en réserves au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour chacun des budgets concernés ;

- reporter au compte 002, en recettes, le montant résiduel de l'excédent de fonctionnement figurant à la ligne (u) après couverture éventuelle du besoin en financement de la section d'investissement, pour financer les opérations nouvelles du budget supplémentaire 2014 ;

- reprendre au compte 002, en dépenses, le déficit de fonctionnement figurant à la ligne (v) à couvrir par des recettes nouvelles du budget supplémentaire 2014.

II – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014 / DM N° 1

Le budget supplémentaire 2014, appelé aussi décision modificative n° 1, comporte deux parties :

- **les reports** correspondant aux restes à réaliser issus du compte administratif 2013 pour un montant de 48 400 051,84 € en recettes (61 237 957,91 € en 2013) et de 19 737 012,04 € en dépenses (38 244 333,69 € en 2013) ;

- **les crédits nouveaux ou annulations de crédits** pour un montant net global de - 9 697 720,11 € en recettes (2 543 475,00 € en 2013) et de 10 184 689,38 € en dépenses (17 168 132,66 € en 2013), avant reprise des résultats antérieurs.

Le tableau n° 2 présente par budget et par section le total des crédits proposés.

TABLEAU N° 2 – CREDITS REPORTES ET CREDITS NOUVEAUX

CREDITS PROPOSES AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE HORS REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS (mouvements réels)	SECTION D'INVESTISSEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES REPORTEES	DEPENSES NOUVELLES	RECETTES REPORTEES	RECETTES NOUVELLES	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL (00)	14 497 454,50	3 571 982,00	38 083 271,84	-4 626 726,00	5 927 614,63	390 122,26
BUDGETS ANNEXES :						
. EAU (01)	4 537 036,45	30 000,00	4 025 000,00	-1 872 500,00	208 754,74	0,00
. ASSAINISSEMENT (02)	3 146,82	0,00	4 947 780,00	-3 817 300,00	261 289,25	180 000,00
. ESPACE GEORGES CONCHON (06)	7 980,00	13 942,93	0,00	0,00	0,00	0,00
. CENTRE D'EXPOSITIONS (VILLE) (07)	0,00	73 247,62	0,00	0,00	13 220,43	0,00
. COOPERATIVE DE MAI (08)	0,00	-200 000,00	95 000,00	-190 000,00	10 000,00	0,00
. PARKING FONTGIEVE (10)	7 160,00	0,00	0,00	0,00	3 261,78	0,00
. CENTRE D'EXPOSITIONS ET DES CONGRES (11)	25 891,87	100 000,00	128 000,00	100 000,00	30 279,00	30 279,00
. AUTRES OPERATIONS (13)	516 120,45	32 000,00	1 121 000,00	0,00	87 700,00	14 561,16
. ZAC JAUDE OUEST II (14)	142 221,95	21 397,00	0,00	0,00	0,00	93 843,47
. T O T A U X	**19 737 012,04**	**3 642 569,55**	**48 400 051,84**	**-10 406 526,00**	**6 542 119,83**	**708 805,89**

RECAPITULATION	DEPENSES	RECETTES	REPRISE DES RESULTATS 2013
	29 921 701,42	38 702 331,73	-8 780 630,31
		29 921 701,42	

Le budget supplémentaire permet de procéder à des ajustements par rapport aux crédits votés au budget primitif 2014, en particulier par rapport aux recettes notifiées, et de prendre en compte des opérations nouvelles ou des annulations de crédits, parmi lesquelles figurent :

- Budget principal - Dépenses :

 - Complément de provision pour risques financiers dans le cadre de la gestion de la dette : 1,751 M€ ;
 - Constitution d'une provision pour faire face aux honoraires et frais médicaux pris en charge par la Commune pour les agents victimes d'accidents du travail : 0,100 M€ ;
 - Complément pour les dépenses de personnel : 1,980 M€, dont une enveloppe de :
 - 0,880 M€ pour appliquer les dispositions prévues par cinq décrets du 29 janvier 2014 publiés au journal officiel du 31 janvier 2014 relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux des catégories B et C ainsi qu'à la revalorisation des grilles indiciaires de ces agents ;
 - 0,180 M€ pour la garantie individuelle du pouvoir d'achat dont la reconduction pour l'année 2014 a été prévue par un décret du 14 janvier 2014 publié au journal officiel du 16 janvier 2014 ;
 - 0,374 M€ pour le financement des décisions prises lors des réunions de la commission de gestion prévisionnelle des emplois et compétences en février et mars 2014 ;
 - 0,087 M€ pour compléter le dispositif existant pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ;
 - 0,015 M€ pour la mise sous pli de la propagande pour les élections pour le compte de l'Etat, cette dépense étant remboursable ;
 - Mensualisation des prestations achetées aux clubs sportifs pour prendre en compte le décalage temporel de la saison sportive avec l'année budgétaire : 0,664 M€ ;
 - Subventions d'équilibre versées au budget annexe du Centre d'Expositions et de Congrès pour 0,030 M€, au budget annexe des Autres opérations assujetties à la TVA pour 0,015 M€ et au budget annexe de la ZAC Jaude Ouest II pour 0,094 M€ ; ces opérations figurent en recettes dans les budgets annexes cités ;
 - Subvention de fonctionnement au profit du Centre Communal d'Action Sociale : 0,057 M€ ;
 - Complément pour le paiement des intérêts de la dette pour 0,100 M€ et pour le remboursement du capital : 0,170 M€ ;
 - Adhésion à l'Agence France Locale en application de la délibération du 21 février 2014, la mission de cette agence étant de satisfaire les intérêts économiques des collectivités territoriales membres en leur offrant un meilleur accès au financement et des conditions de financement compétitives. Le premier versement est de 0,468 M€ sur un montant total de 1,404 M€, le deuxième versement devant intervenir en 2015 et le solde en 2016 ;
 - Complément pour les dépenses d'équipement (frais d'études et honoraires, acquisitions, subventions d'équipement, travaux) pour un montant net de 2,889 M€ (déduction faite des économies intervenues sur les crédits déjà votés), les principales opérations concernées étant détaillées ci-dessous :

- 0,235 M€ pour la poursuite de l'aménagement du Parc de la Fraternité ;
- 0,412 M€ pour l'aménagement du parvis de la Maison de quartier de la Gauthière ;
- 0,220 M€ pour la poursuite de la construction de la Maison de quartier de la Gauthière ;
- 1,128 M€ pour la poursuite de l'aménagement des voies de circulation dans le secteur Mabrut ;
- 0,217 M€ pour la poursuite de l'aménagement du Pôle d'Echange Intermodal de la Gare ;
- 0,170 M€ pour la sécurisation des espaces publics sur le secteur de la place Poly ;
- 0,615 M€ pour la création d'un terrain de football au stade Leclanché.

➢ Budgets annexes - Dépenses :

- Constitution d'une provision pour faire face aux honoraires et frais médicaux pris en charge par la Commune pour les agents victimes d'accidents du travail sur chacun des budgets annexes Eau et Assainissement : 0,050 M€ ;
- Complément pour travaux d'entretien du réseau d'eau : 0,158 M€ ;
- Complément pour travaux d'entretien du réseau d'assainissement : 0,156 M€ ;
- Réfection de l'étanchéité à Polydome : 0,100 M€.

➢ Budget principal - Recettes :

- Produit de la fiscalité directe locale : - 0,019 M€ par rapport à un produit voté de 87,063 M€, cette réduction correspondant à une évolution des bases d'imposition légèrement inférieure à celle retenue pour l'élaboration du budget primitif 2014 ;
- Compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations sur la fiscalité directe locale : - 0,023 M€ par rapport à un montant global de 4,007 M€ ;
- Dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, dotation nationale de péréquation : le montant supplémentaire est de 0,663 M€ par rapport à un montant voté de 31,441 M€ ;
- Participation de l'Etat pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires au titre du premier trimestre 2013/2014 : 0,127 M€ ;
- Complément de dotation versée par l'Etat pour les amendes de police : 0,334 M€ ;
- Réduction de l'emprunt d'équilibre voté au budget primitif 2014 de 5,000 M€, ramenant le recours maximum autorisé à l'emprunt de 14,674 M€ à 9,674 M€ ;
- Réduction du produit du stationnement payant suite à la gratuité prévue pour le mois d'août : - 0,242 M€.

- Budgets annexes - Recettes :

 - Réduction de l'emprunt d'équilibre voté au budget primitif 2014 de 1,873 M€ sur le budget annexe Eau, ramené de 6,899 M€ à 5,026 M€ ;
 - Réduction de l'emprunt d'équilibre voté au budget primitif 2014 de 3,817 M€ sur le budget annexe Assainissement, ramené de 6,432 M€ à 2,615 M€ ;
 - Réduction de l'emprunt d'équilibre voté au budget primitif 2014 de 0,190 M€ sur le budget annexe Coopérative de Mai, ramené de 0,235 M€ à 0,045 M€ ;
 - Complément d'emprunt sur le budget annexe Centre d'Expositions et de Congrès : 0,100 M€, portant l'enveloppe à souscrire à 0,150 M€.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de vous prononcer favorablement :

- sur l'affectation des résultats de l'exercice 2013 de la section de fonctionnement du budget principal et des budgets annexes,
- sur les inscriptions nouvelles de crédits figurant dans le budget supplémentaire 2014.

DELIBERATION

Les propositions de Madame NOUHEN mises aux voix sont adoptées à la majorité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le 30 juin 2014

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation, l'Adjointe,

Françoise NOUHEN